

Bourse aux livres



École de musique: 20° concert de Noël



Marché de Noël

PILLE Actualités





Discours de M. Bernard TAGNÈRES prononcé lors du Conseil Municipal d'investiture du 12 novembre 2011, après avoir été élu maire de notre commune.

Remerciements

Madame Danièle BENTANAX, ses enfants Christophe et Mathieu, leurs épouses, Carine et Marine et ses petits-enfants Inès et Paul Elie remercient tous les Mervillois pour leurs témoignages de soutien dans l'épreuve qu'ils vivent suite au décès de Monsieur Fernand BENTANAX, Maire de MERVILLE.

Ils remercient tout particulièrement les élus, les associations et les services de la commune pour leur implication dans l'organisation des obsèques de leur époux, père et grand-père.

Mes chers collègues, je vous remercie pour la confiance que vous venez de me témoigner. Celles et ceux qui me connaissent, savent l'amour et le respect que m'inspire Merville. Chacun mesure donc l'intensité de ce moment.

Je veux d'abord remercier Madame Marie-Claude LEFÈVRE, doyenne de notre assemblée, qui a présidé à l'ouverture de nos travaux. Madame la doyenne, je vous exprime toute notre considération.

Au moment d'accéder à mes nouvelles fonctions, je voudrais, saluer la mémoire de mon prédécesseur, Monsieur Fernand BENTANAX, qui a tant œuvré pour le bien de notre commune.

Mais en ce jour si particulier, en mon nom et au nom des femmes et des hommes qui ont porté notre projet, c'est aux Mervilloises et aux Mervillois que je veux exprimer ma gratitude. En participant en nombre à ce scrutin, ils ont formulé un choix clair, exigeant. Un choix en termes de projets et un choix en termes d'équipe pour conduire ce projet. Cette confiance accordée si généreusement nous a apporté de l'émotion et de la joie.

Bernard TAGNÈRES
Maire de Merville

>> Suite p. 4

Cérémonie du 11 novembre

Un devoir de mémoire



n ce vendredi 11 novembre, les Mervillois se sont réunis autour du Monument aux morts afin de se recueillir en mémoire des soldats disparus durant la Première Guerre mondiale.

M. André SIMON, président de l'association des anciens combattants a pris la parole pour lire la lettre dans laquelle M. le Président de la République tient à rappeler le devoir de mémoire pour tous les soldats

morts au combat.

L'appel aux morts par les Conseillers Municipaux Enfants et Jeunes a poursuivi la cérémonie, Mme Véronique VOLTO, Conseillère Générale a pris la parole et a tenu à rappeler la présence d'un musée de la résistance et de la déportation à Toulouse qui permet aux jeunes comme aux plus anciens de connaître un peu plus l'histoire de la France durant la période de la Seconde Guerre mondiale. La lettre écrite par la fédération nationale des anciens combattants a été lue par Déborah KABY, Conseiller Municipal Jeune, en présence de Mme Françoise IMBERT, Députée et du commandant de la brigade de gendarmerie de Grenade.

Dans son discours, M. Jean-François HACHE, 1er adjoint au maire, a insisté sur le devoir de mémoire de chacun et sur les relations qui unissent la France à l'Allemagne.

Après le concert du Réveil Mervillois et de la banda Tapas Cymbales, le verre de l'amitié offert par la municipalité a été servi à la population présente, salle Joseph BON. ■

Avis aux électeurs

Révision des listes électorales

'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2011 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2012.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Mervilloises et les jeunes Mervillois qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2012 doivent prendre contact avec la mairie avant le 31 décembre 2011 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard le 31 décembre 2011.

- Chaque électeur devant justifier d'un lien avec le bureau de vote sur la liste où il est inscrit
- Il doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence
- À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Les personnes ayant eu 18 ans ont pour obligation de se présenter à l'accueil de la mairie pour la vérification de leur état civil.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires à la mairie.

■ Vendredi 2 décembre :

- Soirée au profit du Téléthon avec Vinyl Rock, 20h30, salle de la mairie
- Samedi 3 décembre :
- Spectacle de Noël offert par le CCAS, 14h45, salle polyvalente avec manège gratuit
- Dimanche 4 décembre :
- Assemblée Générale de la Pétanque, 10h30
- Marché de Noël, avec manège gratuit et Père Noël, 10h-18h, salle polyvalente
- Bourse aux Livres (vente),
 9h-17h, Joseph BON
- Lundi 5 décembre:
- Loto du Club Arc En Ciel, 14h30, salle Joseph BON
- Apéro Culturel avec l'Autan et l'Harmattan sur la France-Afrique, 20h30, Espace JOUVION
- Samedi 10 décembre:
- Spectacle de Noël de la Crèche,
 15h30, salle Joseph BON
- Loto du Comité des Fêtes, 21h, salle polyvalente
- Dimanche 11 décembre :
- Repas des Ainés, offert par le CCAS, **12h**, salle polyvalente
- Vendredi 16 décembre:
- Goûter de Noël de l'école Élémentaire organisé par l'APEM,
 14h, salle polyvalente
- Sortie CCAS au Marché de Noël du Capitole à Toulouse, 18h30
 Same di 17 décembre :
- Stage Country organisé par le Foyer Rural, salle du 3° âge, 14h-18h
- Soirée Country organisée par le Foyer Rural, 21h, salle polyvalente
- Dimanche 18 décembre :
- Noël des Commerçants, 10h, place de la République
- Repas Choucroute de l'ARCLM,
 12h, salle polyvalente
- Lundi 19 décembre:
- Sortie CCAS pour illuminations de Noël, 20h
- Mardi 20 décembre :
- Sortie CCAS pour illuminations de Noël, 20h
- Vendredi 23 décembre:
- Concert de Noël de l'École de Musique, 20h30, église
- Loto des 3 Sociétés, 21h, salle polyvalente
- Samedi 24 décembre :
- Messe de Noël, 18h, église
 Lundi 26 décembre :
- Concours de Pétanque de la St-Etienne, 14h, boulodrome
- Vendredi 30 décembre :
- Loto des 3 Sociétés, 21h, salle polyvalente

4 // actualitės municipales

Suite du discours de M. Bernard TAGNÈRES lors du Conseil Municipal d'investiture le 12 novembre 2011.

Merville a écrit inlassablement son histoire, une histoire qui ne s'accommode ni du conformisme, ni de la soumission. Sereinement, en responsabilité, le suffrage universel s'est prononcé. Désormais, il revient à chacun, dans le rôle qui lui a été confié, d'honorer son mandat, au nom de l'intérêt général.

Le pluralisme, la confrontation des idées, l'expression de convictions distinctes, animeront - qui peut en douter! - des débats riches au cours des deux années à venir. Tant mieux! Pourvu qu'ils soient dignes, respectueux, utiles à l'action. C'est ainsi que je conçois la démocratie. Parfois passionnée, parce que passionnante, et toujours constructive parce qu'elle décide de la vie de nos concitoyens.

Leurs attentes sont considérables. Nous en sommes conscients. Et nous serons fidèles au message du 6 novembre. C'est d'abord un besoin de renouveau qui s'est exprimé, un besoin de plus de démocratie et de plus de transparence. Merville a changé. Sa population, ses rythmes, ses activités, son organisation sociale ont évolué. Ayons l'humilité de reconnaître, nous responsables publics, que nous sommes parfois en retard d'un métro citoyen. Combien de fois a-t-on exprimé, ici ou ailleurs, la nécessité de « faire autrement ». Aujourd'hui, le moment est venu.

Dès les prochains mois, ces engagements trouveront une traduction concrète dans le budget 2012 que je soumettrai à cette assemblée. Mais au-delà, notre commune a soif de transparence, d'information et d'équité. Gérer une municipalité, c'est aussi rendre des comptes. J'attends de la nouvelle équipe municipale, qu'elle mène en la matière une action exemplaire. Dans ce domaine, aucune ambiguïté, aucune approximation ne sera la bienvenue.

Je sais que nul pouvoir n'est à l'abri d'une défaillance: c'est une règle humaine. L'éthique exigée par nos concitoyens résultera de la puissance des contre-pouvoirs et de la vigilance dans la mise en œuvre des principes que nous nous fixons à nous-mêmes.

La beauté et l'harmonie de Merville doivent nous guider dans notre action. « Rien de grand ne se fait sans passion » disait HEGEL. Quoi de plus passionnant, en effet, que de léguer aux générations futures un cadre séduisant, un patrimoine à admirer, une cité pour vivre? Les hommes, soyons-en certains, laissent à quelques rares exceptions près, une trace souvent approximative. Le visage d'une commune, en revanche, constitue une empreinte permanente.

Mes chers collègues, un rendez-vous démocratique marque toujours le début d'une nouvelle page. Nous agirons sous le regard des Mervillois. Ils devront être les véritables inspirateurs de notre démarche car ils en seront les seuls juges.

Ma volonté de mettre en œuvre les éléments du projet approuvé par le suffrage universel, s'accompagne d'une détermination très forte: fédérer les énergies, dépasser les problèmes de personnes qui bloquent, qui divisent, qui stérilisent l'action. L'opposition sera respectée, écoutée et associée dans toutes les commissions qui seront mises en place.

J'assumerai ma fonction dans la loyauté la plus totale à l'égard de chaque Mervilloise, de chaque Mervillois, quelles que soient ses convictions.

À tous les membres de l'administration mervilloise, je veux également dire notre volonté d'établir dès à présent, une relation de confiance et d'instaurer un dialogue constructif, garants de notre efficacité. Je connais la plupart des agents depuis longtemps, leur compétence, leur savoir-faire et leur dévouement. C'est à une approche ambitieuse, stimulante et valorisante que nous nous engageons à les associer.

Pour conclure, je reprendrais simplement le slogan que nous avons porté pendant notre campagne, car il exprime mieux que toute dissertation nos engagements:

- Réussir à rassembler
- Rassembler pour réussir
- Un équilibre basé sur le respect de chacun et la prise en compte de tous. ■

Bernard TAGNÈRES Maire de Merville

ÉLECTIONS

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 6 NOVEMBRE

« L'important c'est Merville »

liste menée par Marie-Thérèse TRECCANI: 474 voies

« Rassembler & Réussir Merville »

liste menée par Bernard TAGNÈRES: 1 028 voies

Inscrits: 2 858	Abstentions: 1 292	Votants: 1 566
Blancs/nuls: 64	Exprimés: 1 502	

La liste « Rassembler & Réussir Merville » remporte donc les élections avec 68,5 % des suffrages.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

L'investiture de la nouvelle équipe municipale a eu lieu à la salle Joseph BON le samedi 12 novembre.



À l'ordre du jour de l'investiture:

- · L'élection du maire par le Conseil Municipal
- L'élection des adjoints par le Conseil Municipal sur proposition de liste
- · La désignation par arrêté des conseillers délégués
- Élection des délégués aux organismes extérieurs de la commune.

Le **résultat des votes** est listé ci-dessous. La composition de chaque commission sera définie lors du prochain Conseil Municipal.

Bernard TAGNÈRES	Maire
Chantal AYGAT	1 ^{er} adjoint, vie locale et associative / développement économique
Yves VERSAPUECH	2º adjoint, voirie et fossés / bâtiments et services techniques
Patricia OGRODNIK	3° adjoint, urbanisme et assainissement
Thierry VIGNOLLES	4e adjoint, communication / environnement
Anne-Marie DURRIS	5 ^e adjoint, finances
Jean-Luc FOURQUET	6° adjoint, aménagement et travaux
Cécile LABORDE	7 ^e adjoint, enfance et jeunesse

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS:

Marie-Claude LEFÈVRE	Politique sociale / démocratie / ressources humaines
Julien COLTRO	Entretien bâtiments et fossés mère
Eric SANTAMANS	Sécurité/ERP
René BÉGUÉ	Embellissement
Alexandrine MOUCHET	Affaires scolaires

CONSEILLERS MUNICIPAUX:

Marie-Line FAURIE	Nicole SUDRES	Sauveur GIBILARO
Christian PARIS	Nelly AUGUSTE	Daniel CADAMURO
Joséphine LABAYEN-REMAZEILLES	Patrick DI BENEDETTO	Colette BÉGUÉ
Jean-Yves CHALMETON	Marie-Thérèse TRECCANI	Patricia POUTREL
lean-Francois LARROUX	Myriam DAVID (suite à la démission de Jean-Francois HACHE)	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE & GARONNE:

Γitu	laı	rac

Bernard TAGNÈRES	Yves VERSAPUECH	Anne-Marie DURRIS
Marie-Claude LEFÈVRE	Daniel CADAMURO	Joséphine LABAYEN-REMAZEILLES
Suppléants		
Thierry VIGNOLLES	Julien COLTRO	Jean-Yves CHALMETON
Patrick DI BENEDETTO	Marie-Line FAURIE	Nelly AUGUSTE

SDEHG (Syndicat Départemental

SIVU RIVAGE:

Titulaires d'Électricité de la Haute-Garonne):

Bernard TAGNÈRES Chantal AYGAT Marie-Claude LEFÈVRE Christian PARIS

Suppléant Yves VERSAPUECH

Julien COLTRO

SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux) : COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ

Titulaires ROUTIÈRE:

Julien COLTRO Daniel CADAMURO Eric SANTAMANS

Suppléants

Yves VERSAPUECH Patricia OGRODNIK

SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT COMITÉ NATIONAL DE LA HAUTE-GARONNE: D'ACTION SOCIALE:

Anne-Marie DURRIS Marie-Claude LEFÈVRE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES:

Chantal AYGAT

SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) :

Bernard TAGNÈRES Yves VERSAPUECH Patricia OGRODNIK

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT DE BOUCONNE :

Titulaires

Patrick DI BENEDETTO Jean-Yves CHALMETON

Suppléants

Bernard TAGNÈRES René BÉGUÉ



1. ADMINISTRATION **GÉNÉRALE**

a. Création de postes

Mme Myriam DAVID, adjointe aux ressources humaines explique qu'en raison des besoins de la collectivité, il serait opportun de créer 3 postes d'adjoint d'animation 2^e classe. Elle précise qu'un agent a demandé la réduction de son temps de travail de 31h30 à 23h30. Cette

demande a été présentée pour avis au comité technique paritaire lors de sa séance du 01/09/2011, lequel a émis un avis favorable. Elle demande à l'assemblée délibérante de se prononcer à ce sujet.

Mme l'adjointe précise que l'agent recruté pour une période d'essai de 3 mois au guichet unique ne donne pas satisfaction et ne sera donc pas reconduit dans ses missions. Adopté à l'unanimité Elle propose aussi la création par le Conseil Municipal.

d'un poste d'adjoint administratif pour le service communication et demande la création d'un contrat d'apprentissage pour le remplacement au guichet unique.

Elle conclut en demandant la titularisation de 3 agents présents au sein de la collectivité depuis plusieurs années.

b. Approbation du tableau d'effectif Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Grade ou emploi	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont: temps non complet	
Directeur Général des Services	А	1	1	0	
Secteur Administratif		7	6	0	
Attaché	А	1	1	0	
Adjoint administratif 1 ^{re} classe	С	4	4	0	
Adjoint administratif 2e classe	С	2	1	0	
Secteur Technique		24	23	13	
Technicien supérieur principal 1re classe	В	1	0	0	
Agent de maîtrise	С	2	2	0	
Adjoint technique 2° classe	С	21	21	13	
Secteur Social		7	7	7	
ATSEM principal 2 ^e classe	С	1	1	1	
ATSEM 1 ^{re} classe	С	4	4	4	
ATSEM 2° classe	С	2	2	2	
Secteur Culturel		1	1	0	
Adjoint du patrimoine 1 ^{re} classe	С	1	1	0	
Secteur Animation		20	15	9	
Animateur	В	1	1 1 0		
Adjoint d'animation 2º classe	С	19	14	5	
Total		60	53		
Droit privé		3	1	2	

c. Extranet carrières

Mme Myriam DAVID explique que le Centre de Gestion s'est doté d'un extranet à destination des collectivités dans le cadre de ses missions définies par la loi nº 84-53 du 26/01/1984. Il précise que cet outil permet une gestion dématérialisée des carrières, une préparation dématérialisée des commissions administratives paritaires et une récupération des divers arrêtés. Afin d'activer cet outil, il convient de signer la convention proposée par le Centre de Gestion.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

d. Régime indemnitaire

Mme Myriam DAVID présente le régime indemnitaire et explique l'urgence à le mettre en place par la difficulté que rencontrent les services à monter le salaire du responsable des services techniques. Un travail plus approfondi sera réalisé prochainement pour toutes les modalités pratiques.

Adopté à la majorité par le Conseil Municipal moins une abstention.

2. SERVICES TECHNIQUES

a. Convention de travaux d'extension du réseau basse tension sur le P36 de Borde Longue

Mme Patricia POUTREL, adjointe à l'urbanisme informe que cette convention fait suite à la demande formulée par le SDEGH auprès d'ETDE pour la création d'un poste urbain dans la commune. M. le Maire

sollicite l'avis du Conseil Municipal et sur la convention et lui demande de l'autoriser à signer cette dernière.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

b. Engagement de travaux

Création d'un nouveau réseau d'éclairage public

Mme Patricia **POUTREL** informe que dans le cadre de ses compétences statutaires, le SDEHG a étudié les travaux suivants suite à la construction du nouvel Intermarché:

- · Dépose d'une portion du réseau d'éclairage public souterrain existant alimentant un mat du stade de football situé sur l'emprise du terrain de la SCI Merville Larra,
- · Création d'un nouveau réseau d'éclairage public souterrain d'une longueur de 36m,
- Confection de deux boîtes de jonction souterraines afin de relier les nouveaux câbles à l'existant.

Le coût du projet est estimé à 4 746 €. Elle précise que le SDEHG serait attributaire du FCTVA et solliciterait du Conseil Général la subvention la plus élevée. La participation de la commune serait au plus égale à 2 137 €.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Extension du réseau basse tension de la route de Larra

Patricia **POUTREL** Mme informe l'assemblée délibérante que le SDEHG a réalisé l'étude des travaux suivants:

• Depuis le dernier support existant le long de la RD 87a, réalisation d'une extension

aérienne du réseau basse tension en câble torsadé de 58m environ avec implantation d'un support d'arrêt en limite de 2 lots protégés,

 Réalisation de 2 branchements qui restent à la charge du pétitionnaire.

Le coût total du projet est estimé à 5 482 € TTC. Elle rappelle que ces travaux bénéfid'une participation financière du SDEHG à hauteur de 40 %.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

c. Vente d'un véhicule municipal

Mme Patricia OGRODNIK, conseillère informe que la collectivité souhaite vendre un véhicule utilisé par les services techniques (Renault express mis en circulation en juillet 1989). Ce véhicule sera cédé selon les conditions suivantes:

- Le coût: 300 €
- · La publicité: dès le vote, un document précisant les caractéristiques du véhicule et son prix sera affiché en mairie et une information sera faite dans le « Merville Actualités »
- · Les conditions de vente: le véhicule sera vendu à la 1^{re} personne solvable qui en fera la demande. Le futur acquéreur devra prendre la voiture en l'état sans réclamation possible. Au moment de sa récupération, il devra s'acquitter d'un chèque d'un montant de 300 € à l'ordre du trésor public.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3. URBANISME

a. Classement dans le domaine public municipal

Mme Patricia **POUTREL** informe que la commune est propriétaire des parcelles suivantes: F822, F827, F825, F823, B1252 et B1250. Elle précise que celles-ci étaient réservées à la création d'une piste cyclable. Le projet étant ajourné, leur classement dans domaine privé de la commune enclave les terrains des riverains. Il convient donc de les classer dans le domaine public ce qui n'entraîne pas la réalisation d'une enquête publique.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4. FINANCES

a. Décision modificative

M. Bernard TAGNÈRES, adjoint aux finances présente une décision modificative pour augmenter de 1 200 € l'opération liée à l'achat du matériel informatique.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le compte-rendu officiel du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet de la commune (www.merville31.fr).

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE:

VOUS POUVEZ DÉPOSER QUELQUES DVD, BLU-RAY ET JEUX VIDÉOS.

Dépôt: 1 €/déposant pour 15 livres, DVD et jeux vidéos puis 2 €/déposant pour 16 à 25 livres, DVD et jeux vidéos.

Pour plus d'informations, contacter le centre social au 05 62 13 40 95

SIVU RIVAGE

Bourse aux Livres

es 3 et 4 décembre aura lieu la troisième édition de la bourse aux livres organisée par les adhérents soutenus par l'équipe du centre social. Cette action se déroulera sur deux jours:

- Samedi 3 décembre: dépôt à la salle Joseph BON (à côté de La Poste) de 10h à 16h.
- Dimanche 4 décembre : vente à la salle Joseph BON de 9h à 17h,
- Dimanche 4 décembre: restitution à la salle Joseph BON de 18h30 à 20h. Venez avec vos objets en bon état: livres, bandes dessinées de tous âges, DVD et jeux vidéos. ■

ATELIER QI GONG

Dans la convivialité d'un petit groupe venez découvrir l'atelier Qi Gong

INFOS PRATIQUES:

LES SÉANCES ONT LIEU
TOUS LES JEUDIS DE 14H À
15H30 (HORS VACANCES
SCOLAIRES) À LA SALLE DE
SPORTS AU SOL « GABRIEL
NOUGUIES ».

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, veuillez contacter: Josiane JAMANS au 05 62 13 40 95



Le Qi Gong est accessible à tous, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

De quoi s'agit-il ? : c'est une série de mouvements doux et faciles, conduits par la respiration, l'attention, la visualisation et des formes d'automassages.

Les premiers effets du Qi Gong sont la détente du corps et de l'esprit car ses mouvements sont lents et fluides.

L'atelier est animé par Marie-Françoise, éducatrice physique spécialisée dans la prévention santé par les activités physiques.

Programme: différents types de respirations, exercices d'échauffement du corps et apprentissage des méthodes favorisant le bien-être. ■

DES PLACES RESTENT ENCORE DISPONIBLES

ATTENTION:

Des places sont encore disponibles pour le service du repas des aînés.

Pour les jeunes adolescents qui seraient intéressés, ils doivent contacter Pascale au 06 75 00 89 99 ou bien par mail au relais.associatif-merville @orange.fr

Pour ceux déjà inscrits au service de l'année dernière, veuillez valider votre présence pour cette année auprès de Pascale. Merci.

CCAS

Le repas des aînés

Un moment convivial avec le plaisir de se rencontrer et de partager un repas

e CCAS organise le traditionnel repas des aînés qui aura lieu le dimanche 11 décembre 2011 à 12h, salle polyvalente.

Le repas sera offert à toutes les personnes seules ou en couple qui ont 65 ans et plus (pour les couples, il suffit que l'un des deux ait 65 ans). C'est l'occasion de se retrouver et de partager un moment d'amitié et de convivialité.

Veuillez, s'il vous plaît, nous communiquer votre présence ou votre absence en contactant Josiane au 05 62 13 40 95 avant le 1er décembre dernier délai.

Si vous avez plus de 65 ans et que vous n'avez pas reçu votre invitation, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Josiane au 05 62 13 40 95, nous serons heureux de vous compter parmi les convives.



OFFICE DE TOURISME

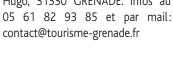
Des idées de cadeaux pour Noël

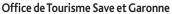
ifficile de contenter tout le monde et d'être original pour les cadeaux de fin d'année! En panne d'idées?

Pensez au coffret cadeau spécial séjour vendu par l'Office de Tourisme Save & Garonne. En offrant une escapade authentique sous forme de coffret cadeau, vous laissez le choix du lieu et de la date de réservation, rien de plus simple! Un cadeau qui se partage à 2 ou en famille... à partir de 96 € pour 2 personnes.

À la boutique de l'Office de Tourisme, on trouve aussi un maximum d'idées cadeaux pour les fêtes: savons parfumés à la violette, chevaux sculptés en fer forgé par Pierre CONTE, poteries Raku de l'atelier « Autour des mains », livres sur la cuisine du foie gras, porte-clefs avec la halle de Grenade, boucles d'oreilles signées Nathalie PERIE.

Rendez-vous à l'Office de Tourisme Save & Garonne au 38 rue Victor Hugo, 31330 GRENADE. Infos au





38 rue Victor Hugo 31330 Grenade sur Garonne Tél.: 05 61 82 93 85

Fax: 05 61 82 84 41 www.tourisme-grenade.fr





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Chemin de randonnée Saint-Paul sur Save/Menville

a Communauté de Communes vient d'aménager un passage pour permettre la mise en service d'un chemin de randonnée à Saint Paul sur Save. Ce résultat est un beau travail de collaboration entre le pôle tourisme, dont le Vice-Président est Monsieur Jean-Louis FRAPECH, le pôle voirie, la mairie de Saint Paul sur Save et le propriétaire du terrain, qui y a accepté le passage des randonneurs. Le travail a consisté à défricher le passage, à aménager le passage des conduites d'irrigation des champs environnants et à buser les eaux provenant de la Save ou des écoulements pluviaux.

Désormais, il est possible de rejoindre Saint Paul et Menville sans utiliser les grandes routes, tout en profitant d'un agréable cheminement partiellement en bord de Save, bordée de cultures et sous-bois. Vous trouverez le détail de ce chemin sur le site de l'Office de Tourisme Save et Garonne dans la rubrique « Se bouger » (www.tourismegrenade.fr).

Nous ferons en début d'année prochaine un appel à bénévoles afin de débroussailler un linéaire de 350 m en sous-bois, qui permettra de relier ce chemin à une boucle de randonnée autour de Menville.

Communauté de communes Save et Garonne

Service Tourisme



M. FRAPECH. Vice-Président de la Communauté de Communes et M. Denis NEBOUT, Maire de Saint-Paul sur Save devant le nouveau passage



CENTRE DE LOISIRS

Stage Sportif octobre 2011



'est une très belle sportive qui s'est déroulée du lundi 24 au vendredi

28 octobre. En effet, les 12 enfants inscrits au stage ont pu pratiquer l'escalade à deux reprises à Saint Martin du Touch. Des séances de

Basket et de Tennis leur ont permis de se perfectionner dans ces sports. Les découvertes du Judo et du Jorkyball ont eu un franc succès!

De plus, le mercredi après-midi, les enfants ont pu s'initier au minigolf de la base de loisirs de Bouconne.

Pour finir, le vendredi après-midi, une partie de bowling et un goûter de fin de stage sont venus terminer la semaine. Les animateurs, Marc et Aurélie tiennent à remercier tous les enfants pour leur investissement dans toutes les activités et pour leur bel esprit fair-play tout au long de ce stage. Bravo à Brice, Maelys, Julien, Arnaud, Gaétan, Charline, Alban, Eliott, Nina, Lenny, Alexandre et Guillaume!

BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés

Tous les coups sont permis: Renaud DELY et Henri VERNET

Apocalypse bébé: Virginie DESPENTES

Incidences: Philippe DJIAN

Rien ne s'oppose à la nuit: Delphine DE VIGAN

Le cas Sneijder: Jean-Paul DUBOIS Veuf: Jean-Louis FOURNIER

Où ai-je encore mis mes clés?: Dominique FRANCOIS

L'art français de la guerre (Prix GONCOURT 2011) : Alexis JENNI Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire: Jonas JONASSON

L'Hypnotiseur: Lars KEPLER

Les Morues: Titiou LECOQ L'homme de Lewis: Peter MAY

Anne... La maison aux pignons verts: Lucy Maud MONTGOMERY

Libres de le dire: Taslima NASREEN Le venin du pouvoir: Béatrice NICODEME Le crépuscule d'une idole: Michel ONFRAY

Lumen: Ben PASTOR Indignation: Philip ROTH Corruption: C.J. SANSOM

Au coeur des forêts: Christian SIGNOL Absolument dé-bor-dée!: Zoé SHEPARD L'Etoile de Lily: Jeffrey STEPAKOFF Il m'a tuée: Maryse VAILLANT

Le journal intime d'un arbre: Didier VAN-CAUWELAERT

EXPOSITION PHOTO sur l'Ethiopie

La Bibliothèque de Merville et l>association « Échanges et Culture » vous proposent une expo photos signée Jean-Pierre TURMO, voyageur photographe qui a parcouru une grande partie de notre planète, de l'Amérique centrale à l'Asie, en passant par le continent vrir l'ETHIOPIE, pays du début du monde, avec des photos empreintes de sensibilité, qui vous réchaufferont par leurs couleurs. Notre origine

est là, devant nous : fascinant...





sorties de Noël

es sorties de l'an dernier ayant connu un fort succès, le CCAS a décidé cette année de les reconduire avec une petite nouveauté. Trois sorties seront donc organisées dont une consacrée au Marché de Noël du Capitole et les deux autres aux illuminations des villages voisins.

Elles ont été programmées comme suit:

- · Vendredi 16 décembre: Sortie au Marché de Noël du Capitole. Rendez-vous place de la mairie à 18h30 (possibilité de grignoter un petit en cas sur place. Frais à la charge des participants),
- · Lundi 19 décembre: Découverte illuminations des villages voisins: rendez-vous place de la mairie à 20h,
- Mardi 20 décembre : Découverte illuminations des villages voisins: rendez-vous place de la mairie à 20h.

Le transport est assuré par le CCAS. Le nombre de place étant limité, il est obligatoire de réserver avant le 14 décembre 2011 auprès de Pascale, au 05 34 52 98 10 ou au 06 75 00 89 99.



DE L'ART COULEURS animation pour les tout petits

Le 15 novembre, une vingtaine d'enfants de 12 mois à 2 ans et demi, ont profité, en plusieurs séances, de s chants, comptines, lectures et animations de petites marionnettes de la conteuse Nicole VIALARD. Une matinée sur le thème des couleurs, avec une présentation daune large variété d'ouvrages que chacun, après avoir écouté toutes les petites histoires, a pu manipuler à sa guise, seul ou avec maman (ou « nounou »).



calendrier

e Foyer Rural vous convie à une nouvelle soirée « Country Dance », salle polyvalente. Venez nous rejoindre

Stage poteries Enfants

près le thème des ustensiles de cuisine abordé au mois d'octobre, l'atelier poterie vous propose le mercredi 21 décembre 2011 un nouveau stage autour du thème de Noël.

Ce stage s'adresse aux enfants à partir de 7 ans et se déroulera au premier étage de la salle polyvalente, de 14h30 à 17h30. Le tarif est de 15 € (+ adhésion obligatoire).

Réservations et renseignements: Annie VANNUTELLI au 05 61 85 17 56 ou au 06 43 02 45 84.

2011 s'achève



ous profitons de ce dernier bulletin de l'année pour souhaiter, à l'ensemble des Mervilloises et des Mervillois, d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous en 2012. Bonnes fêtes à tous!

L'AUTAN ET L'HARMATTAN



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE / PEUPLES DU MONDE

Françatric

Histoires (occultes) des relations françaises avec l'Afrique de 1958 à nos jours

Lundi 5 décembre à 20 h 30 Espace Jouvion à Merville • Ouvert à tous

La "Françafrique" évoque l'action prêtée à la France en Afrique qui s'appuierait sur des réseaux officiels mais surtout officieux, héritage du passé colonial commun entre l'hexagone et le continent noir.



COMITÉ DES FÊTES

super loto

- 1 Caddie alimentaire (valeur 300 €)
- 2 cuisses de bœuf
- 1 friteuse sans huile
- 1 coffret séjour
- 2 corbeilles du charcutier
- 1 cave de vins fins (42 bouteilles)
- 1 TV LED 48 cm
- 1 GPS (Europe)
- 2 lots de 3 rôtis...

Lots de consolation

Tous les lots de viande sont découpés

Samedi 10 décembre 2011 21h, salle polyvalente

Parking gardé

Chaque gagnant fait gagner ses voisins immédiats.

4 € le carton, 11 € les 4 cartons, 20 € les 10 cartons, (2 offerts pour l'achat de 10), Vente de jetons sur place, 2 € le sachet de 100.

Prochains lotos:

14 janvier 2012, 4 février 2012



AU CLUB ARC-EN-CIEL

Loto:

lundi 5 décembre à 14h30, salle loseph BON

Belotes:

mercredis 14 et 28 décembre à 20h30, salle Joseph BON

L'assemblée générale lieu le jeudi 5 janvier 2012 à la salle Joseph BON à 14h30, avec le renouvellement d'un tiers du bureau et paiement des cotisations (10€/personne) suivi du partage de la galette des Rois. Vu l'importance de nos nouvelles activités (lotos, concours de belote et peut-être sorties) nous souhaitons vivement que vous veniez nombreux nous rejoindre, un accueil amical vous attend. Merci.



PLAN MANJAR I PLAN VIURE AL PAIS

La fête du canard, un franc succès

Le dimanche 16 octobre, l'association "Plan manjar i Plan viure al pais" accueillait à la ferme aux Téoulets la quinzième Fête du Canard. Dès 7h30, dans la pénombre les premiers producteurs arrivaient pour préparer leur plus beau stand. En effet ce petit marché propose des produits locaux: miel, viande bovine, charcuterie, fromage de Thil, chocolats, gâteaux faits maison, pain bio, bière artisanale et jus de fruits; ainsi que des fabrications artisanales. En outre, quel bonheur de voir tous les enfants gambader, s'essayer à la plus belle roulade sur le tas de paille sous le hangar et participer à l'ensemble du programme de la journée.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui participent à l'organisation de la fête du Canard: musiciens passionnés, sonorisateur, gardien de parking et les personnes assurant le service du midi. En attendant le prochain rendez-vous le 1er avril 2012, l'association vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Merci pour tout.







PÉTANQUE MERVILLOISE

imanche 30 octobre

2011, nos féminines étaient qualifiées pour la phase finale de la coupe départementale des clubs à Labarthe de Rivière. En ½ finales, elles venaient à bout de l'équipe de Balma et en finale elles se sont inclinées de justesse devant l'équipe de Saint-Alban, qui est une référence en Haute-Garonne. Elles sont donc vice-championnes de la Haute-Garonne.

Imphithéâtre de Taormina

Félicitations et encore bravo à ces filles qui représentent dignement notre club dans tout le département. L'équipe était composée de: Eve VERNETTI (Capitaine), Odile OLIVEIRA, Maïté NEVETON et Claudette MURGIA. Merci aussi à Marie-Christine MAGNE, Maguy LÉBÉ et Pascale ABRATE, qui ont

participé à différents tours de classement durant la saison.

Chez les hommes, malgré un parcours honorable, notre équipe n'a pu se maintenir en 1^{re} division départementale des clubs, elle descend donc en 2^e division départementale. En revanche, malgré la présence de peu de joueurs, nous finissons 5e du championnat de zones (Secteur Grenade/Pibrac).

Merci à tous les joueurs qui ont participé à ces championnats, en espérant que l'année prochaine voit un peu plus de joueurs motivés pour s'inscrire à ces compétitions où la notion de club est très importante.

La pétanque Mervilloise vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année.

CARNET NOIR

Temple de Selinonte

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de René CENDRON. Il fut l'un des fondateurs de notre société et président de la pétanque Mervilloise de 1970 à 1985. Ces dernières années il avait pris un peu de recul pour raisons familiales. Nous n'oublierons pas René, sein de notre association un esprit « d'amitié et de camaraderie ».

douloureuses circonstances, la pétanque Mervilloise présente à sa famille, ses plus sincères condoléances et l'expression de sa profonde sympathie.



ATOUTS SAVE GARONNE

Dans le cadre de l'OMPCA (Opération de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce), une association intercommunale a vu le jour : ATOUTS SAVE & GARONNE. Cette association d'entreprises a été créée en mars dernier sur le territoire. L'association mervilloise des commerçants (anciennement AMCAPLA) s'est associée depuis peu à Atouts Save et Garonne.

Représentant le secteur commercial, artisanal et les prestataires de services, elle a pour but de : promouvoir, dynamiser et animer les espaces marchands en Save et Garonne. Jeune association en construction, Atouts Save & Garonne se veut être force de propositions et d'actions : pour cela, elle va à la rencontre des communes et de leurs entreprises, afin de travailler ensemble au développement et à la modernisation du tissu économique local.

Pour plus de renseignements :

- > OMPCA: Laurent GILLIARD, chargé du développement économique, Communauté de communes Save & Garonne: 05 61 82 85 55
- > Association Atouts Save & Garonne : Thierry TOYOS au 06 03 09 83 23



Affichage associatif

Depuis quelques certaines associations mervilloises ont la mauvaise surprise retrouver l'affichage publicitaire de leur manifestation complètement arraché, alors qu'il est placé sur les panneaux prévus à cet effet. Or pour les associations, c'est un des seuls moyens de communication avec le public. Par égard pour elles, il est donc demandé de bien vouloir respecter cet affichage et par conséquent, les bénévoles des associations qui œuvrent tout au long de l'année pour que Merville soit une commune dynamique d'un point de vue culturel et sportif.

SNAM Stop aux Nuisances des Avions sur Merville

Depuis 8 ans nous le SNAM 1. En mars 2003 déplacement de œuvrons pour améliorer la qualité de vie des Mervillois:

- Participation à toutes les réunions de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE), de l'observatoire du cœur de nuit.
- Contacts réguliers avec la DSNA et les autres institutions.
- Propositions et interventions régulières au sujet de Merville.

Nos interventions et participations au groupe de travail avec les organismes de l'aéroport ont permis les résultats suivants:

2 couloirs au décollage sur le centre de Merville: FISTO direction Paris et BISBI virage vers

Direction Paris:

Depuis décembre 2008 la DSNA sud (Direction des Services de la Navigation Aérienne) applique une nouvelle procédure sur Merville. Nous sommes à la 3^e phase de

Cette procédure ramène les avions qui volent vers Paris sur le couloir aérien qui était utilisé avant mars 2003. Elle est majoritairement respectée par les compagnies aériennes. Les quelques avions qui ne l'utilisent pas ne sont pas encore équipés en P-RNAV (navigation satellitaire). D'ici un avenir proche toutes les compagnies seront équipées et utiliseront ce couloir aérien.

Virage vers l'Est:

Le 5 octobre 2011 et reconfirmé le 11 octobre 2011 lors de la réunion de l'observatoire du cœur de nuit, la DSNA nous a indiqué qu'elle mettrait tout en œuvre pour essayer de limiter les dispersions et donc les nuisances aériennes sur le virage vers l'Est.

2. L'observatoire du cœur de nuit (00h-6h)

Le SNAM a été élu membre de l'observatoire au sein du collège des riverains de la CCE.

Des indicateurs ont été définis afin d'observer l'évolution du nombre de vols dans cette plage horaire et les effets de l'application du nouvel arrêté qui entrera en vigueur prochainement seront évalués. Ce décret doit améliorer les nuisances subies par les riverains de la plateforme dans la plage horaire 00h-6h.

Cette détermination, cette ténacité pendant plus de 8 années, ont été récompensées mais sont loin d'être terminées. En toute légitimité nous sommes progressivement devenus au sein de la CCE et auprès des institutions régionales et nationales de la plateforme de Toulouse-Blagnac l'interlocuteur privilégié et incontournable pour la défense des intérêts des Mervillois.

Nous nous engageons à continuer à être le garant du bien vivre à Merville, pour cela nous avons aussi besoin de vous (plaintes, informations...) contactez-nous:

Mme J. LABAYEN-REMAZEILLES Tél.: 05 61 85 12 70 M. E. FÉRÉE - Tél.: 05 61 85 52 03



ÉCOLE DE MUSIQUE GABRIEL FAURÉ

La rentrée



Alejandro SERNA, pris à temps plein au conservatoire de St Gaudens et maintenant musicien à l'orchestre du Capitole, nous avons réussi à trouver un remplaçant de très haut niveau. Nous avons également dû faire face au départ de notre professeur de guitare, Grégory PONCIN, mais son remplaçant donne plus

que satisfaction car il a doublé ses effectifs depuis la rentrée.

L'école poursuit donc son chemin de formation avec de plus en plus d'instruments enseignés : piano, guitare classique et électrique ainsi que guitare basse, violon, violoncelle, saxo, clarinette, basson, flûte traversière et flûte à bec, cor, trompette, batterie. Nous souhaitons ouvrir prochainement un cours d'accordéon, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Nous avons également tous les niveaux de formation musicale jusqu'à la fin du second cycle et même un cours de troisième cycle. N'oublions pas le cours d'initiation musicale pour les enfants de 6/7 ans. Nous travaillons depuis quelques années à la création d'un « Pass culturel » qui permettrait à toutes les familles de pouvoir faire apprendre la musique à leurs enfants avec des tarifs adaptés. Le projet est lancé!

l'Assemblée Générale

Elle a eu lieu à l'école de musique le mardi 22 novembre. Nous avons lancé un appel à toutes les bonnes volontés pour venir épauler l'équipe actuelle dans sa gestion et son action culturelle.



ARCLM

Ronde des Crèches

samedi 10 décembre

Cette année la Ronde des Crèches a pour thème « le Cinéma ». Il sera intéressant de faire le circuit pour visiter les 8 villages participants et admirer l'ingéniosité des bénévoles qui auront travaillé de nombreuses heures pour façonner tous les décors et personnages relatifs à ce thème...

Une choucroute royale alsacienne

Repas ouvert à toutes et à tous

le dimanche 18 décembre 2011 à 12 heures à la salle polyvalente

Prix: Adhérents 20€ - Non adhérents 23€

INSCRIPTIONS avec règlement par chèque, dès maintenant et jusqu'au 14 décembre, au départ des randonnées les mardi et jeudi à 13h15, ou par téléphone:

Bernard CAZES - 05 61 85 48 77 - 06 11 84 48 92 Aimée GRIMARD - 05 61 85 02 47 - 06 73 28 31 78

Venez nombreux participer à ce moment de convivialité. ■

Date à réserver pour bien commencer l'année 2012 samedi 07 janvier 2012

Compte tenu du succès de l'an dernier, l'ARCLM organise un nouveau rendezvous avec le Blues le samedi 07 janvier 2012 à 21 h à la salle polyvalente. En première partie, Nicolas CASSAGNEAU, chanteur guitariste connu des toulousains passionnés de Blues (ex-membre des « Fly and the Tox ») ouvrira le concert en nous interprétant quelques-uns de ses succès, puis le groupe « AWEK » nous régalera des nouvelles compositions de leur dernier album enregistré en novembre 2011 à San Francisco. Nous vous attendons très nombreux, ce sera une grande soirée musicale où vous pourrez apprécier les rythmes et, pourquoi pas, vous laisser entraîner à danser devant la scène. dans une ambiance surchauffée garantie! Réservez cette date.

http://arclm.magix.net/website ■

Date	H départ	Durée	Destination	km	Difficulté	Guides	Observations
jeudi 1	13h30	3h	Mas Grenier pr10-départ al. des Platanes	12	facile	F.Deyris / B.Cazes	
vendredi 2	13h30	2h	Daux - départ Mairie	6	facile	G. Bégué	
samedi 3	13h30	3h	Pibrac - départ Château d'Eau	12	facile	M. Santacreu /F. Deyris	
mardi 6	13h30	3h	Launac pr3 - départ Parking	12	facile	B. Cazes / M. Thébault	
jeudi 8	13h30	3h	Savenès pr2 - départ pl. du Village	12	moyen	A. Grimard / O. Gabarra	
samedi 10 - Départ : 8h30 - RV 8h15 - Rondes des Crèches dans le Gers - Circuit en car					Date à retenir		
mardi 13	13h30	3h	Bretx - départ Ecole	12	moyen	F. Deyris / A. Grimard	
jeudi 15	8h	5h30	Larra - départ Mairie	21	facile	B. Cazes / G. Bégué	Journée
vendredi 16	13h30	2h	15 sols -départ Ramier de Beauzelle	6	facile	G. Béguè	
dimanche 18 - 12h - Choucroute Royale				Date à retenir			
Vacances so	olaires du 1	7/12/201	1 au 2/01/2012				

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

(Sapeurs-pompiers de Grenade 0561826600)

17 Police

(Gendarmerie de Grenade 0562799370)

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

- Urgence sécurité Gaz (GrDF): 0 800 47 33 33
- Urgence/Dépannage EDF 0810 33 30 81
- LA POSTE **0534529521**
- M. le Curé 0561826135
- Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) **0561856745**

- Directeur école élémentaire **0534528030**
- Directeur école maternelle **05 34 52 90 53**
- Cantine **0534528032**
- Crèche **0561851989**
- Mairie de Merville

0562 1341 00 (Permanence Adjoint: 06 85 55 66 22) Adresse internet: mairiemerville31@wanadoo.fr Service communication:

 Mlle Laura BÉNÉDET, 05 62 13 41 13 et communication.merville31@gmail.com

SIVU RIVAGE

Service Emploi/Point Information Jeunesse: **0965370993** - Service social: **0562134095**

■ Service Enfance & Jeunesse:

contact@sej-merville.fr

- Secteur Enfance et Animations Sportives:
 05 34 52 80 33, Virginie REVEL, Marc SOULA
- Secteur Jeunesse: 05 61 99 86 95, Céline PUJOL Permanences Inscriptions au Centre de Loisirs (176, rue des Écoles) tous les lundis soirs et mardis matins en période scolaire
- Maison des Jeunes: jeunesse@sej-merville.fr
 0561998695, Céline PUJOL

■ Coordonnateur de la Vie Associative

Mlle Pascale RAMPAZZO **0534529810** (bureau relais) **05 62 13 41 12** (bureau mairie)

■ Agent de Vie Quotidienne

Mlle Aurélie FERRER, Mlle Livia ASSALIT et Mlle Josiane JAMANS **0562130510**

- Déchetterie de CORNEBARRIEU **05 61 85 89 73**Fermé jeudi et jours fériés
- Déchetterie de GRENADE **0561823503**Fermé mardi et jours fériés
- Caisse d'Allocation Familiale 0 820 25 31 10
- Assistant social
 - · Sur rendez-vous à Grenade 0561710350
 - · Centre médico-social à Blagnac
- ADMR de Grenade 0561828112
- O.D.A.H. de la Communauté de Communes M. ALEDO **0562275150**
- Communauté de Communes
 Services techniques **0561826374**Services administratifs **0561828555**
- Office de Tourisme **0561829385**
- Courrier de la Garonne **0562723723**

État civil

Naissances

- LKIMA Waël le 13/09/2011
- PITORRE AMBROSINO Maëlle le 05/10/2011
- SABOU Melissa le 06/10/2011
- · GUILBERT Mathilde le 12/10/2011
- MALHOUROUX Emma le 12/10/2011
- MAHIEUX-LECOMTE Dylan le 13/10/2011
- SECHER-VASSEUR Louis le 16/10/2011
- BORGES Lola le 19/10/2011
- BRIAL HERMEN Noëlla le 22/10/2011
- DOS SANTOS Kévin le 01/11/2011

Mariages

 SANTACREU Lionel et ZADRO Patricia le 17/10/2011

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE DE GRENADE: MODIFICATION

Les horaires d'ouverture de la déchetterie, située route de Saint-Cézert à Grenade, ont changé.

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h - 14h à 18h et désormais le dimanche de 9h à 12h - 13h à 18h.

The second secon

RAPPEL

La Commission Communication vous rappelle que pour la prochaine parution, en raison des fêtes de fin d'année, aucun article ne sera pris en compte au-delà du 10 décembre.

PHARMACIES DE GARDE* Décembre

Dim 4

LE MORTIER DE JADE

49 rue de la République 31700 BEAUZELLE 05 61 59 72 60

Dim 11 DARNES

139 bis route de Seilh 31840 AUSSONNE 05 61 85 10 03

Dim 18 PHARMACIE DE LA SAVE

1 route de Lévignac 31530 MONTAIGUT 05 61 85 71 29

Dim 25 GRAND SELVE

52 rue de la République 31700 CORNEBARRIEU 05 61 82 61 24

Dim 1 SARTHE

306 avenue de la République 31840 AUSSONNE 05 61 85 00 12

Pendant la semaine à partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à:

La pĥarmacie de nuit 76, allées Jean Jaurès à Toulouse Tél.: 05 61 62 38 05



Nous vous donnons rendez-vous sur: www.merville31.fr

Directeur de la publication: Bernard TAGNÈRES, Maire de Merville · Comité de rédaction: Commission Communication, Mairie de Merville RAPPEL: aucun article ne sera pris en compte au-delà du 10

Conception graphique et impression: ogham 05 62 71 35 35



ÉCOLE DE MUSIQUE GABRIEL FAURE

le 20e concert de Noël

Vendredi 23 décembre à 21 h dans notre église St Saturnin

Cet évènement gratuit est devenu une tradition pour les fêtes de fin d'année à Merville et nous avons voulu frapper un grand coup pour ce 20e anniversaire. Nous avons demandé à tous les anciens de venir participer à cette fête et ce sont près de 40 choristes qui ont répondu présents. Associés à nos 50 choristes actuels, nous vous promettons un superbe programme de chants de Noël.

Mais pour que la fête soit complète, nous avons invité un ensemble prestigieux qui viendra compléter cette soirée exceptionnelle!



l'Orchestre de Chambre de Toulouse

Avec ses douze solistes internationaux, il est sans conteste l'un des meilleurs orchestres européens.

Ce monument de la musique classique va nous proposer un programme élevé avec des œuvres de GRIEG, LULLY, VIVALDI, et MOZART. La chorale aura le privilège de terminer cette soirée avec eux, dans une œuvre majeure de MOZART, le « Sancta Maria Mater Dei » pour chœur et orchestre.

Nous tenons à remercier tous les sponsors et généreux donateurs qui nous ont permis de réaliser cette soirée et en particulier notre prêtre l'Abbé du PLESSIS et la municipalité de Merville pour leur participation et leur aide.

N'oublions pas que cette soirée est offerte par l'école de musique, qui de plus, offre le verre de l'amitié et les gâteaux confectionnés par ses choristes à la fin du concert.



Marché de Noël

dimanche 4 décembre, de 10h à 18h

salle polyvalente

Manège gratuit, restauration sur place

Tombola gratuite 11h30, 15h et 17h*

en présence du Père Noël

*la personne ayant le numéro gagnant doit être présente sur le marché lors du tirage

